



Conseil régional d'Auvergne

-

Présentation du rapport régional de l'observatoire des engagements

-

Mercredi 12 décembre 2007-12-09

Polydôme de Clermont-Ferrand

L'ambiance de travail au cours de la préparation du rapport régional :

L'ambiance de travail fut conviviale, les échanges de qualité et globalement constructifs.

Bon nombre d'observateurs ont apprécié la diversité de profils des participants : nouvel auvergnat, associatifs, chefs d'entreprises, participants aux Assises de 2004, etc... ce qui a permis des échanges enrichissants et une évaluation de qualité des actions du Conseil régional. Un regret malgré tout, la faible participation à cette initiative comparée au nombre d'habitants qui s'étaient mobilisés en 2004. Enfin, pour les observateurs de l'Allier, il manquait certains acteurs du territoire, notamment ceux du monde économique.

Plus ou moins au courant du champ de compétences de la région ou des engagements pris par celle-ci, il a fallu faire l'expérience du débat entre les différents points de vue. En cela, l'observatoire a aussi eu une valeur pédagogique.

En résumé, cette démarche est intéressante car elle permet de rapprocher les élus de la population.

1. La méthodologie :

L'observatoire régional a rassemblé 206 auvergnats. Les participants ont eu 2 rendez-vous en soirée pour étudier les 82 engagements. Ces derniers ont été examinés par deux groupes d'une centaine de citoyens volontaires répartis sur les 4 départements.

Les élus et les services de la Région étaient présents à chaque rendez-vous. Il a été possible de leur poser toutes les questions lors des réunions. Pour les engagements qui nécessitaient des approfondissements et des compléments d'informations, les échanges se sont faits via Internet, moyen interactif qui a simplifié le travail.

Les élus sont restés à l'écoute. Ce sont surtout les services qui ont été nos principaux interlocuteurs.

Pour ce qui est du mode d'évaluation, il a été proposé de classer en 4 catégories les avis : engagements réalisés, en cours de réalisation, posant problème et en panne.

Évaluation de l'observatoire régional des engagements :

Quantitativement, l'observatoire fait le bilan suivant : sur les 82 engagements pris en 2004, 39 engagements sont réalisés, 27 sont en cours de réalisation, 14 posent problème et 2 sont en panne. Globalement la majorité des actions sont en bonne voie et doivent être menées à termes. Mais pour certaines d'entre elles, la Région doit

redoubler d'efforts soit parce qu'elles posent problème dans la pratique, soit parce qu'elles sont en panne.

1. Les principales préoccupations qui ressortent des avis de l'observatoire :

a. La qualité de l'accueil, l'attractivité de l'Auvergne et l'ouverture vers l'extérieur :

19 engagements s'inscrivent dans ce thème. 10 sont considérés comme réalisés, 6 sont en cours de réalisation et 3 posent problème.

Pour l'ensemble des aides concernant l'installation d'entreprises, il semble que la Région est en phase avec ce qui peut attirer et retenir de nouveaux entrepreneurs. Les actions sont incitatives, concrètes et vont dans les bonnes directions, à l'image de la mise en place de l'Agence Régionale de Développement des Territoires d'Auvergne (engagement 1).

Un regret, ces mesures semblent plus fonctionner en direction des entreprises qu'au niveau des particuliers. La seule beauté de nos paysages ne peut assurer le « confort de vie » dont ont besoin les nouveaux arrivants. Il n'y a pas encore suffisamment de services et d'infrastructures qui permettent une revitalisation notamment des zones rurales. Les activités d'excellence liées à l'innovation (engagement 42) et les mesures avancées confortent réellement l'attractivité et l'image de l'Auvergne (engagement 24) mais l'enclavement reste, malgré les efforts, un frein fort pour beaucoup de porteurs de projets ou pour des personnes désireuses de s'installer en Auvergne.

Enfin, il semble nécessaire de faire des efforts supplémentaires en termes de communication et d'information pour que ces actions soient encore plus efficaces.

b. Le développement durable, un atout pour l'Auvergne :

17 engagements s'inscrivent dans ce thème. 8 sont considérés comme réalisés, 6 sont en cours de réalisation et 3 posent problème.

Que ce soit au travers des aides apportées à l'agriculture biologique (engagement 25), au développement de la filière bois (engagement 26), à la politique de l'eau (engagement 31), à la mise en place du dispositif Agenda 21 (engagement 30) aussi bien qu'au travers du soutien aux bio énergies (engagement 29), à la construction de bâtiments Haute Qualité Environnementale (engagement 33) et bien sûr à la création de la Direction de la Qualité de Vie et du Développement Durable (engagement 36)... ces exemples démontrent que la Région agit en faveur de l'environnement, de la qualité environnementale et de la qualité du cadre de vie qui sont des outils forts du développement du territoire.

Selon l'observatoire, les aides allouées aux entrepreneurs pour l'installation d'équipements respectueux de l'environnement doivent être adaptées aux particuliers.

Une nécessité, poursuivre et élargir ces efforts pour faire de l'Auvergne la première région bio.

c. L'offre et la diversité de formations tout au long de la vie.

20 engagements s'inscrivent dans ce thème. 8 sont considérés comme réalisés, 8 sont en cours de réalisation, 3 posent problème et 1 est en panne.

Concernant la formation professionnelle, des dispositifs existaient déjà mais la méthode est différente. Les décisions sont prises en concertant les acteurs de « terrain ». Le Conseil régional finance des formations en rapport avec les métiers en tension et les entreprises qui s'installent (engagement 73). Il a mis en place l'École de la 2^{ème} chance (engagement 55) et des formations pour les jeunes sortis du système scolaire au bout de 6 mois au lieu d'un an (engagement 54). Enfin les mesures phares de cette thématique sont la gratuité des manuels scolaires et des matériels pédagogiques (engagement 47), ainsi que la poursuite des restructurations et travaux des établissements (engagement 48).

L'observatoire constate que le développement d'un cadre favorable à la vie étudiante (engagement 58) pose problème. Le développement de nouveaux outils d'aides à l'orientation (engagement 60) est en panne. Il semble donc nécessaire que la région y porte une attention toute particulière.

d. L'aménagement du territoire :

- Les transports et la mobilité.

3 engagements s'inscrivent dans ce thème. 1 est considéré comme réalisé et 2 sont en cours de réalisation.

Concernant les transports routiers, l'observatoire constate des améliorations pour relier les différentes préfectures auvergnates, mais il reste des efforts à produire. Pour ce qui est du transport ferroviaire, la Région a réalisé d'importants efforts financiers : mise en circulation de nouveaux matériels, rénovation et accessibilité des gares, inter-modalité. L'observatoire a ainsi pu constater qu'il existe une logique dans les actions menées avec la mise en place de dispositifs tels que le « billet S » qui permet la mobilité à moindre coût des demandeurs d'emplois et des stagiaires (engagement 56). Malgré tout, l'observatoire souligne que de nombreux auvergnats ne ressentent pas d'améliorations, voire constatent une dégradation. Ceci s'explique par le fait que la Région n'est pas la seule compétente en la matière et dépend également de la volonté de l'État comme de celle de Réseau Ferré de France. Un exemple focalise bien ce problème, la liaison TGV Clermont/Paris (engagement 68). Enfin, il faut maintenir les liaisons aériennes (engagement 69) et améliorer leur fonctionnement et si possible développer les liaisons « low-cost ».

- Les services publics et les services au public.

5 engagements s'inscrivent dans ce thème. 1 est considéré comme réalisé, 3 sont en cours de réalisation et 1 pose problème.

Les contrats « Auvergne + » permettent de créer 25 maisons de services publics (engagement 64) et les maisons de santé (engagement 66) tout comme les points visio publics et le télétravail (engagement 62) qu'il faut impérativement continuer de développer en raison de l'enclavement du monde rural. Il semble aussi nécessaire de mieux former les agents de développement et les élus locaux à ces nouvelles technologies. La mise en place du haut débit (engagement 67) est une réussite. A contrario, l'observatoire constate que les contrats de territoire ne fonctionnent pas pour le volet spécifique en direction des jeunes (engagement 57) et que l'encouragement au covoiturage et à la création de centrales de mobilité (engagement 65) posent problème.

2. Recommandations de l'observatoire :

Au vue de l'ensemble de ce travail, l'observatoire recommande les points suivants :

- Concernant l'accueil et l'attractivité de l'Auvergne, la création de l'Agence Régionale de Développement des Territoires d'Auvergne est un engagement réalisé très important. L'observatoire souhaite un infléchissement car les systèmes d'aides favorisent l'installation d'entreprises mais pas assez celle des particuliers.
- L'observatoire est conscient de l'importance des coûts, des délais et du travail réalisé dans le domaine des transports. Néanmoins, reste posée une question prégnante, celle de l'obtention d'une ligne TGV Paris - Clermont qui demeure une demande forte.
- Dans le domaine de la jeunesse, les efforts doivent être accentués, notamment en ce qui concerne la formation et l'aménagement d'un cadre de vie favorable à la vie étudiante.
- Pour ce qui du développement durable, il faut un élan encore plus fort pour devenir une région « pilote », la première région « bio » de France comme le président du Conseil régional s'y était engagé.
- D'une manière plus générale, la synthèse régionale faite par l'observatoire montre que le bon bilan département par département ne gomme pas l'existence d'inégalités territoriales. Les observateurs encouragent le Conseil régional à poursuivre ses efforts pour permettre le meilleur développement de tous les territoires.
- À l'avenir il faut pérenniser ce type de démarche participative mais en assurer une information plus large auprès de la population pour permettre au plus grand nombre d'y participer.